

LES PLATEAUX TECHNIQUES

EN LIEN AVEC LES MÉTIERS EN TENSION

- Aide à la personne
- Animation sportive
- Hygiène, Propreté
- Comptabilité / Paye
- Métiers du bâtiment
- Cuisine, restauration
- Hôtellerie, ...

PARTENAIRES

FAOL

Siège social : 22 rue Antoine Marty – BP 21065 - 11870 CARCASSONNE
Centre de formation : 17 quai Riquet – 11000 CARCASSONNE



CAMPUS TERRE ET NATURE / CFPPA DES PAYS DE L'AUDE

Route de Saint Hilaire
11000 CARCASSONNE



CFAI LEZIGNAN

22 avenue des Genêts
11200 LEZIGNAN CORBIÈRES



GRETA AUDE

750 rue Antoine Durand – 11000 CARCASSONNE



PURPLE CAMPUS

705 avenue Georges Guilla
11000 CARCASSONNE



CONTACT

FAOL PÔLE FORMATION

Tél. : 04 68 11 43 20

Courriel : service.formation@ligue11.org

NOUS RENCONTRER...

RÉUNION
D'INFORMATION
COLLECTIVE
TOUS LES JEUDIS A 15H

82 RUE BARBACANE
11000 CARCASSONNE

PROJET PRO

Prise en charge totale
des coûts de formation

Toute personne en situation de handicap ,
nous contacter au 04 68 11 43 20



PROJET PRO CARCASSONNE

CONSTRUIRE SA PROPRE RÉUSSITE

CONSOLIDATION ET VALIDATION DE VOTRE
PROJET PROFESSIONNEL.



La certification qualité a été délivrée au titre de
la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée finance
le dispositif à hauteur de 161 850 Euros en 2024

PRÉREQUIS

Demandeurs d'emploi obligatoirement inscrits à Pôle Emploi, âgés au minimum de 16 ans, et répondant aux critères suivants :

- sortis du système de formation initiale depuis plus de 6 mois
- orientés par l'une des structures d'Accueil, d'Information et d'Orientation (AIO) habilitées par la Région, qui aura établi une fiche de prescription
- ou orientés par l'intermédiaire d'une fiche navette établie par l'organisme de formation dans le cas d'une suite de parcours
- possédant un niveau de formation VI, V ou IV maximum respectant un délai de carence de 12 mois entre 2 formations Région

OBJECTIFS

- Définir un projet professionnel en cohérence avec les réalités du marché du travail
- Consolider les savoirs de base
- Acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour intégrer une formation pré-qualifiante, qualifiante ou un emploi

APTITUDES/COMPÉTENCES

Maîtriser le langage oral et écrit pour être autonome.

DURÉE DE LA FORMATION

Définie en fonction des besoins des stagiaires à l'issue du positionnement, et du plan de formation qui en découle.
Durée hebdomadaire de travail maximum: 35 heures.

DÉLAIS D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes des stagiaires.

MÉTHODES MOBILISÉES

Modalités de l'alternance : Le stagiaire confronte son projet professionnel en construction avec la réalité du terrain en entreprise, afin de le valider ou de se réorienter.

Les fréquences d'alternances seront variables en fonction des besoins et du projet individuel du stagiaire :

- une ou plusieurs périodes d'immersion courtes
- pour confronter les pistes de projets professionnels à la réalité du métier exercé : visites de plateaux techniques
- des périodes en entreprises de 2 à 3 semaines pour valider le projet et développer des compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation : feuille de route individualisée précisant l'ensemble des étapes à suivre pour l'après-formation ; attestation de compétences.

Certificats pouvant être préparés au cours de la formation : CléA/PSC1/SST / PIX

